

reuse qui lui échappe peut nous coûter des dizaines de millions de dollars en pertes de devises étrangères et en vagues de spéculation; qu'il doit faire très attention avant de prononcer le moindre mot. Cela, il ne s'en rend pas compte.

Si son collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) est fort justement qualifié de bavard, c'est qu'effectivement il est très volubile, et si j'en ai l'occasion, je vous en dirai encore davantage à ce sujet—et quant au ministre des Finances, il ne sait pas retenir sa langue. Il a la langue trop longue. Il ne sait pas contrôler sa grande bouche. Chaque fois qu'il l'ouvre, cela peut nous coûter des dizaines de millions en devises étrangères. Il n'est pas assez prudent. Il ne réfléchit pas assez avant de parler. Il y a trop de confusion actuellement. Nous avons déjà un gouvernement auquel personne ne faisait confiance, dans les milieux d'affaires et l'industrie en tout cas. Nous avons maintenant un ministre des Finances qui dit une chose au sujet du dollar et un ministre de l'Industrie et du Commerce qui dit exactement le contraire. Cela coûte très cher au pays, monsieur l'Orateur, mais j'y reviendrai plus tard.

Le budget n'a pas permis de stimuler l'économie. Grosso modo on pourrait le décrire comme étant une sorte d'oie pour l'économie. Il va se produire une petite reprise mais elle va s'estomper très rapidement. On pourrait comparer ce budget à un canard en caoutchouc. Si vous voulez aller chercher votre canard en caoutchouc, vous économiserez 3c. C'est tout ce à quoi se ramène ce budget. C'est un canard en caoutchouc qui fuyait de partout avant même d'être présenté et qui a d'ailleurs connu beaucoup d'autres fuites depuis lors, monsieur l'Orateur.

Tout ce que le ministre des Finances a réussi à faire dans son budget, c'est de faire un pied de nez à l'économie canadienne. Il ne pouvait rien faire d'autre. Il avait les mains liées. Le déficit se chiffrait déjà 11 millions et demi de dollars. Il ne pouvait vraiment pas dépenser beaucoup. Donc, tout ce qu'il pouvait faire, c'était faire un pied de nez sans se servir de ses mains, et le ministre des Finances excelle à ce petit jeu.

Mais le vice le plus grave de son budget tient à ce dont a parlé le ministre d'État chargé des Affaires urbaines cet après-midi, c'est-à-dire la situation créée par sa mesure relative à la taxe de vente.

Je fais cette prédiction: si par malheur le genre d'attitude affichée par le premier ministre, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines et le ministre des Finances ne les empêchait pas d'être réélus pour former à nouveau le gouvernement du pays pour les quatre à cinq prochaines années, je donne peu de chance à l'unité nationale de se réaliser, et je n'entrevois rien d'autre qu'un désastre sur le plan des relations fédérales-provinciales.

M. Dinsdale: Que Dieu nous en préserve!

M. Crosbie: Or, l'orientation du gouvernement actuel en matière de relations fédérales-provinciales est définie par le ministre de qui relèvent les affaires intergouvernementales, le ministre d'état chargé des Relations fédérales-provinciales (M. Lalonde). Je ne me rappelle pas le nom de sa circonscription. Le magazine *Maclean's* publiait un article à son sujet il y a quelques semaines. Ce magazine ne publie que des articles sur des libéraux depuis quelques mois. Je vois que la revue vient d'obtenir un contrat de publicité d'un million de dollars du

Budget—M. Crosbie

gouvernement pour dire aux Canadiens de voyager dans leur pays. J'ignore s'il y a un rapport. *MacLeans* n'est que le journal du parti libéral. Cependant, cet article à propos du ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales contient une observation perspicace à la page 32 c. La voici:

● (1632)

Lalonde reflète ce que certains considèrent comme le problème fondamental de tous les libéraux fédéraux à l'heure actuelle. Ils ne défendent pas leur cause; ils la considèrent comme acceptable d'emblée. Ils énoncent leur position *ex cathedra* et ensuite ils font des remontrances aux Canadiens à ce sujet.

C'est ce qui se produit maintenant à propos de la taxe de vente. Il y a une taxe de vente fédérale, monsieur l'Orateur. Je pense qu'elle est d'environ 10 p. 100 et si le gouvernement fédéral veut réduire la taxe de vente, il pourrait bien réduire la science. Il perçoit une taxe de vente. Il perçoit une taxe d'accise. Pourtant il voulait réduire la taxe de vente au détail même si l'imposition directe relève exclusivement des provinces et que la plupart d'entre elles, sauf l'Alberta, perçoivent une taxe directe sur les ventes au détail. Le ministre voulait donc réduire la taxe de vente au détail partout au Canada et il a indiqué aux autres provinces qu'il leur fournirait de l'argent à cette fin.

Dans le cas les quatre provinces de l'Atlantique, si elles réduisent leur taxe de vente de 3 p. 100, il leur remboursera tout l'argent qu'elles perdront à cause de cette réduction. Naturellement, elles ont accepté. Comment les quatre provinces de l'Atlantique peuvent-elles faire preuve d'indépendance quand elles sont à l'agonie du point de vue économique, quand Terre-Neuve impose une taxe de vente de 11 p. 100, non pas par choix, mais à cause d'une situation économique défavorable? Quand quelqu'un dit à Terre-Neuve que, si elle réduit cette taxe à 8 p. 100, il lui remboursera les 3 p. 100 perdus, bien entendu, Terre-Neuve ne peut faire autrement qu'accepter, que ce soit une intrusion dans les affaires de la province ou non. Elle n'a pas le choix.

L'offre du ministre des Finances était digne de la mafia. C'était une offre impossible à refuser, tout comme les offres dans *Le parrain*. Le parrain Chrétien a fait une offre que la plupart des provinces ne pouvaient refuser et n'ont pas refusé, sauf pour le Québec qui a toute une tradition d'indépendance devant les désirs du gouvernement fédéral, que ce soit le Parti libéral, l'Union nationale ou le Parti québécois qui soit au pouvoir dans la province. Le Québec a une longue tradition de refus des offres de ce genre qui lui sont faites par l'État fédéral. Les fois où cela est arrivé ne se comptent plus, et le parti québécois ne fait que se conformer à la tradition. Et M. Claude Ryan lui-même a dit, car c'est évidemment là le sens de ses paroles, qu'il ferait de même. Voici la déclaration faite lundi par M. Ryan suivant le *Globe and Mail*:

«Il est bien évident que cette taxe, le Parlement provincial a le pouvoir souverain de l'imposer, de la supprimer ou de la modifier, a-t-il déclaré à la conférence de presse.

Et la situation suivante:

Il n'est certainement pas désirable que des mesures soient prises qui tendent apparemment à imposer, sous des pénalités financières, des changements qui relèvent de la compétence des provinces.»

Sa déclaration appuie la position du Québec parce qu'elle résume ce qui s'est produit.